

INVISIBILITÉ DES JEUNES EN MILIEU RURAL, COMMENT LES « JEUNES SANS CITÉ » « S'EN SORTENT » ?

Effet des pratiques de citoyenneté sur la mobilité géographique et la reconnaissance sociale

[Cécile Vachée](#), [Sophie Ruel](#), [Christophe Dansac](#)

ERES | « Vie sociale »

2020/1 n° 29-30 | pages 89 à 106

ISSN 0042-5605

ISBN 9782749267272

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2020-1-page-89.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour ERES.

© ERES. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Invisibilité des jeunes en milieu rural, comment les « jeunes sans Cité » « s'en sortent » ?

Effet des pratiques de citoyenneté sur la mobilité géographique et la reconnaissance sociale

Cécile Vachée, Sophie Ruel, Christophe Dansac

89

S'il existe des travaux de plus en plus nombreux sur les engagements des jeunes¹, les recherches qui questionnent les pratiques de citoyenneté des jeunes ruraux restent rares. Pourtant, le contexte dans lequel se développe cette citoyenneté dans les zones à faible densité présente des spécificités. Les territoires ruraux sont le plus souvent dénués de politiques dédiées à la jeunesse² et les conseils de jeunes y sont rares. La jeunesse est inscrite comme une priorité politique dans neuf communes urbaines sur dix, contre seulement une commune rurale sur quatre³. Invisibilisés au regard des décideurs, les

Christophe Dansac est directeur du groupe de recherche pluridisciplinaire du Nord-Est Midi-Pyrénées (LRPmip), maître de conférences en psychologie.

Sophie Ruel est socio-anthropologue, maîtresse de conférences en sciences de l'éducation.

Cécile Vachée est sociologue, maîtresse de conférences en sciences et techniques des activités physiques et sportives. Équipe Organisations non orientées vers le profit et gouvernance, groupe de recherche pluridisciplinaire du Nord-Est Midi-Pyrénées (LRPmip)/IUT Toulouse 2 Figeac/université Toulouse Jean Jaurès.

1. Valérie Becquet, *Jeunesses engagées*, Paris, Syllepse, 2014 ; Anne Muxel, « La politisation par l'intime. Parler politique avec ses proches », *Revue française de science politique*, 65(4), 2015, p. 541-562.

2. Olivier David, « Le temps libre des enfants et des jeunes à l'épreuve des contextes territoriaux. Les pratiques sociales, l'offre de services, les politiques locales », mémoire d'HDR, université Rennes 2, 2010 ; Patricia Loncle, « Jeunes et politiques publiques : des décalages croissants », *Agora débats/jeunesses*, 64(2), 2013, p. 7-18.

3. Danielle Even, Bertrand Coly, *Place des jeunes dans les territoires ruraux*, Les avis du Conseil économique, social et environnemental, 2, 2017.

jeunes ruraux vivent aussi dans un environnement socioéconomique qui limite leurs opportunités⁴. Les contraintes de mobilité y sont conséquentes⁵ et la problématique de l'offre de services est réelle. L'accès aux ressources éducatives, aux services⁶ et aux équipements culturels, universitaires et sportifs est plus compliqué dans leur environnement quotidien immédiat⁷. Cette inégalité territoriale subie par les jeunes ruraux limite leurs possibilités, ce qui peut mettre à mal leur mobilité géographique et leur reconnaissance sociale. Cela nous amène, en tant que chercheurs, à nous demander si, tant du point de vue des espaces de représentation que de celui des équipements et des services, les jeunes ruraux ne sont pas exclus de ce qui habituellement fait *cité*.

Les sociabilités des jeunes ruraux sont décrites dans la littérature scientifique comme restreintes en nombre, mais centrées sur des liens forts marqués par la proximité temporelle et physique. Elles se caractérisent également par un éclatement entre les lieux de résidence, de scolarité, les activités, la famille. Les espaces de vie se superposent mais peuvent être cloisonnés. Les combinaisons de ces différents espaces peuvent ainsi entraîner un rapport plus épisodique à l'altérité, des mobilités très problématiques, un réseau social réduit, un faible engagement dans la vie associative locale, avec des différenciations qui se polarisent particulièrement dans la transition entre le collège et le lycée⁸. Certaines de ces caractéristiques sont d'ailleurs proches de celles décrites au sujet des jeunes urbains en difficulté. Ces difficultés éloignent les jeunes de la participation à la vie locale, alors que l'on sait que celle-ci renforcerait leur identité sociale. Ces jeunes ont alors moins de chances de dialoguer avec les institutions locales, en particulier avec les élus, ce qui accentue les risques d'incompréhensions réciproques et n'améliore pas leur capacité à agir dans la cité.

Le contexte précédemment décrit soulève des défis et enjeux auxquels sont confrontées de nos jours les politiques publiques locales en direction de la jeunesse rurale. Il est donc important de questionner la manière dont ces politiques peuvent agir dans le

4. Yvette Grelet, Céline Vivent, « La course d'orientation des jeunes ruraux », *Céreq Bref*, 292, 2011.

5. Mélanie Gambino, *Vivre dans les espaces de faible densité de population, pratiques et représentations des jeunes dans le Périgord vert (France) et le Rural Galway (république d'Irlande)*, thèse de doctorat, université Toulouse 2, 2008.

6. Chantal Brutel, David Lévy, « Le nouveau zonage en bassins de vie de 2012 », *Insee Première*, 1425, 2012.

7. Olivier David, « Le temps libre des jeunes ruraux », *Territoire en mouvement. Revue de géographie et aménagement*, 22, 2014, p. 82-97.

8. Julian Devaux, « L'adolescence à l'épreuve de la différenciation sociale. Une analyse de l'évolution des manières d'habiter de jeunes ruraux avec l'âge », *Sociologie*, 6(4), 2015, p. 339358.

contexte singulier qui est celui des territoires ruraux, tout en ayant conscience qu'elles sont également influencées par les spécificités de ceux-ci.

À la lumière d'une recherche basée sur des données collectées par questionnaires auprès de collégiens et lycéens scolarisés dans le département du Lot, l'objectif du présent article est de décrire et d'analyser les pratiques de citoyenneté déclarées par les jeunes ruraux comme facteur contribuant à leur mobilité géographique et leur reconnaissance sociale. L'effet catalyseur de l'héritage familial dans l'engagement, mais aussi celui des expériences personnelles de participation de jeunes ruraux dans des espaces de citoyenneté comme composantes notables pour « sortir » de l'invisibilité locale et sociale sont, dans un premier temps, examinés. Plutôt que les choix électoraux et la participation électorale souvent mobilisés dans les travaux sur la socialisation politique, sont questionnés les pratiques de participation des jeunes dans des dispositifs de représentation (délégués de classe, élus dans un conseil de jeunes) et leurs engagements dans la vie associative. Dans un second temps, les freins à la mobilité géographique et à la reconnaissance sociale des « jeunes sans Cité⁹ » sont identifiés, notamment l'absence de politiques dédiées à la jeunesse dans les territoires ruraux et la rareté des pratiques de citoyenneté des jeunes en lien avec la faible densité. Les résultats sont discutés à la lumière des sources d'inspiration et d'innovations qu'ils suggèrent pour lutter contre le déterminisme social et territorial auquel est soumise la jeunesse rurale.

■ LES JEUNES RURAUX, UNE CATÉGORIE À PART ?

Si le rural se définit souvent en creux par rapport à l'urbain, c'est aussi le cas, dans les représentations, pour les jeunes qui y vivent, même si les modes de vie tendent à s'homogénéiser entre ville et campagne. Les modes de vie des familles vivant dans des zones de faible densité sont de plus en plus hétérogènes du fait de la complexification des trajectoires résidentielles et sociales des individus qui peuplent les campagnes (cohabitation entre anciennes familles et nouveaux arrivants, relations avec les résidents occasionnels, grandes disparités dans les origines sociales et les motivations des habitants). La jeunesse rurale apparaît moins bien considérée que celle des espaces urbains¹⁰ et les jeunes ruraux, lors-

9. Nous proposons pour décrire ces jeunes ruraux le concept de « *jeunes sans Cité* », concept développé en partie 5 du présent article.

10. Nicolas Renahy, *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, 2010.

qu'ils ne sont pas uniquement considérés comme des « ploucs », sont définis en creux par rapport à leurs homologues urbains : moins formés ou moins cultivés. Les jeunes ruraux sont surtout bien moins visibles¹¹ et semblent devoir irrémédiablement glisser vers la ville pour les sorties et les loisirs, quand ce n'est pas pour les études ou le travail.

S'il fallait à tout prix catégoriser les jeunes ruraux et en proposer une définition, nous pouvons nous référer aux travaux de Galland et Lambert¹² qui les définissent comme habitant des communes rurales au sens de l'Insee¹³, mais qui insistent sur l'importance du contexte familial dans la construction de leur rapport au territoire : choix d'installation, mobilités maîtrisées, stabilité professionnelle, forme matrimoniale. Ce contexte familial est également primordial dans la façon dont se construisent les représentations ville/campagne. En effet, l'imaginaire de la ville oscille entre deux formes dont l'une est relative à une description présentée par les parents d'une ville inadaptée, dangereuse et impropre à l'épanouissement, et une autre présentée comme positive parce qu'elle allie sentiment de liberté et contact avec l'altérité¹⁴.

Les jeunes ruraux entretiennent davantage de liens avec leur famille, et ce pendant plus longtemps que les autres jeunes¹⁵. Leurs spécificités tiennent aussi à leurs loisirs, les sports sont plus souvent pratiqués en équipe et les jeunes ruraux sont plus nombreux à pratiquer la chasse ou d'autres loisirs liés à la proximité des forêts et d'espaces naturels. Leurs parcours scolaires sont guidés par une forme de réalisme, ils ajustent leurs espérances scolaires à l'offre du marché du travail rural requérant surtout des emplois manuels peu qualifiés, par exemple des emplois (fortement masculinisés) d'ouvriers de l'industrie et de l'artisanat, ou dans le secteur (fortement féminisé) du service à la personne avec la surreprésentation des personnes âgées¹⁶. Les études sont plus courtes chez les jeunes ruraux, avec des difficultés d'adaptation aux sociabilités estudiant-

11. Salomé Berlioux, Erkki Maillard, *Les invisibles de la République*, Paris, Robert Laffont, 2019.

12. Olivier Galland, Yves Lambert, *Les jeunes ruraux*, Paris, INRA/L'Harmattan, 1993.

13. Selon l'Insee, la définition de l'unité urbaine correspond à celle, communément admise, d'agglomération : une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu d'au moins 2 000 habitants (pas plus de 200 mètres entre deux constructions). Les communes appartenant à une unité urbaine sont dites urbaines, les autres sont considérées comme rurales.

14. Fabrice Escaffre, Mélanie Gambino, Lionel Rougé, « Les jeunes dans les espaces de faible densité. D'une expérience de l'autonomie au risque de la "captivité" », *Sociétés et jeunesse en difficulté* [En ligne], 4, 2007 (sejed.revues.org/1383).

15. Yves Lambert, Bernard Roudet, « Qui sont les jeunes ruraux ? », *Agora débats/jeunesses*, 1(1), 1995, p. 47-56.

16. Benoît Coquard, *Que sait-on des jeunes ruraux ? Revue de littérature*, Paris, INJEP, 2015.

tines. Les jeunes qui restent vivre dans leur village d'origine se retrouvent ainsi dans une sorte d'entre-soi populaire, dans la mesure où ceux qui poursuivent le moins longtemps leur scolarité sont là encore les jeunes de classes populaires. Ceux qui partent faire leurs études en ville et bénéficient d'une mobilité géographique sont dotés d'un plus fort capital scolaire, social, économique et culturel. Ceux qui restent s'appuient sur un capital social local pour trouver des emplois, souvent peu qualifiés. Le concept de « capital d'autochtonie », défini comme un type de capital social lié au fait d'être « du coin » et permettant d'avoir accès à des ressources spécifiques de type matériel et symbolique¹⁷, permet en partie d'expliquer les ressorts des mouvements d'émigration chez les jeunes ruraux. Par exemple, le fait pour un jeune d'être valorisé sur la scène locale reste une ressource de première importance face au manque d'autres types de ressources dans les espaces ruraux. Pour d'autres jeunes, s'observent des formes de repli domestique, un désinvestissement des lieux collectifs de vie, des associations, des fêtes locales, répondant à une faible confiance en son propre avenir et ses chances de pouvoir vivre sur ce territoire¹⁸.

Qu'en est-il dans le Lot, deuxième département le plus âgé de France¹⁹ qui compte un peu plus de 13 000 jeunes ayant entre 11 et 17 ans lors du recensement de la population en 2015²⁰ et qui demeure parmi les départements les moins peuplés de France métropolitaine²¹ ?

Dispositif de l'enquête

Les données présentées et analysées dans les parties suivantes sont issues de l'exploitation d'une recherche principalement quantitative qui a visé à produire de la connaissance à propos des jeunes, notamment en lien avec leurs activités, leurs mobilités et leurs rapports à l'engagement²². Cette enquête a été menée au cours de l'année 2014 auprès de jeunes scolarisés dans le département du Lot.

.../...

17. Jean-Noël Retière, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix* 16(63), 2003, p. 21-43.

18. Benoît Coquard, *Que sait-on des jeunes ruraux ?*, *op. cit.*

19. Insee, *Analyses Occitanie*, 12, 2016.

20. Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 1^{er} janvier 2017.

21. Insee, *Flash Occitanie*, 28, 2017.

22. Cécile Vachée, Christophe Dansac, Sophie Ruel, Jean-Pierre Lored, Jeunes, attachements aux territoires ruraux, implications et mobilités. Une étude sur les jeunes lotois de 11 à 19 ans, rapport de recherche, Figeac, Irmip, IUT DE FIGEAC/PNRCQ, 2016.

.../...

Pour se donner l'occasion de rencontrer un maximum de jeunes, le choix des lieux d'enquête fut primordial. Les lieux de pratiques sportives ou culturelles, évoqués comme lieux de recueil potentiels, ont été écartés au profit des lieux de scolarisation. En effet, enquêter dans les collèges et lycées permet d'obtenir un plus large échantillon de répondants et évite le biais de n'interroger que des pratiquants d'activités. Nous avons ainsi pu enquêter dans plusieurs établissements du territoire en couvrant principalement l'ouest du département. D'autres opportunités nous ont été offertes d'enquêter sur les places et dans les rues de Cahors et de Figeac. Au final, 11 établissements ont été enquêtés sur les 29 du département du Lot, dont 7 lycées sur 10.

Concernant les outils d'enquête, deux questionnaires ont été élaborés. Le premier qualifié de « face-à-face » a été administré oralement. Il a permis de récolter des réponses auprès de 1 314 jeunes de 11 à 26 ans pour la plupart interrogés sur leur lieu de scolarisation. Il s'agissait de collecter des données sur les pratiques d'activités des jeunes et les mobilités qu'elles engendrent, leurs désirs de pratiques, leurs modes de sociabilité, leur rapport au territoire de vie, leur connaissance de l'environnement institutionnel et des instances de représentation. Un second questionnaire diffusé par les chefs d'établissement a été complété en passation auto-administrée (collective) par 2 029 jeunes âgés de 10 à 25 ans. Il s'agissait d'explorer les modalités d'implication des jeunes et leurs inclinations à prendre des responsabilités, à représenter les autres ou à s'investir pour le collectif. Le questionnaire auto-administré a permis de récolter des données plus ciblées sur l'environnement du jeune, les pratiques citoyennes de ses parents, le fait d'avoir des responsabilités dans une association, de participer aux événements locaux, ou de côtoyer des élus.

La commune d'habitation a permis de distinguer des ruraux et des urbains à partir de la classification des communes par l'Insee. L'absence de certaines réponses a entraîné l'élimination des sujets correspondants, et seules ont été retenues les catégories d'âge suffisamment représentées, à savoir les 11-19 ans pour le questionnaire en face à face (N=1 301) et les 11-18 pour le questionnaire auto-administré (N=1 829).

L'HERITAGE FAMILIAL DANS L'ENGAGEMENT : COMPOSANTE NOTABLE POUR « SORTIR » DE L'INVISIBILITÉ LOCALE ET SOCIALE

L'étude de la participation électorale montre qu'elle est renforcée au sein du foyer dès lors que les membres d'une même famille partagent un espace d'échanges et de discussions au quotidien. Cet espace favorise les passages à l'acte de voter²³. Nous nous demandons si cette socialisation intrafamiliale va au-delà de l'acte de voter et influence les modalités de la participation des jeunes à la vie citoyenne locale, ainsi que leurs projections dans des fonctions de représentant ou de bénévole. En effet, pour Bekkers²⁴ la participation bénévole des enfants provient certes de l'intériorisation de normes issues du processus de socialisation primaire (religion des parents, statut social...) mais au-delà de cette transmission, il existe des formes d'intériorisation de la norme de bénévolat (il faut donner à la collectivité) qui conduisent à l'engagement des enfants, y compris en dehors des sphères de préoccupation de leurs parents. Nous faisons donc l'hypothèse que les héritages familiaux, la pression familiale et les normes véhiculées par les discours, mais aussi par les pratiques de bénévolat et l'exercice des fonctions de représentation des parents, influencent les trajectoires d'engagement des enfants dans ces mêmes fonctions.

Avant d'entamer cette description, nous devons exprimer des réserves sur les réponses fournies par les enquêtés. Le pourcentage global de jeunes déclarant avoir un parent bénévole est de 22 %, et pour un parent élu municipal de 13 %. Or, si pour le bénévolat les réponses semblent compatibles avec la proportion de bénévoles dans la population française (25 % de bénévoles engagés dans des associations²⁵), nous pouvons être plus perplexes vis-à-vis du pourcentage de jeunes qui déclarent avoir un parent élu municipal²⁶. On peut donc se demander si les jeunes se sont limités à leurs père et mère pour répondre ou ont considéré leurs parents au sens élargi. Il convient dès lors d'être prudent par rapport aux données concernant le profil des parents. Postulant que les différentes interprétations du terme parent se répartissent de façon équivalente dans les différents groupes, les écarts observés restent intéressants à analyser.

23. Anne Muxel, « La politisation par l'intime... », *op. cit.*

24. René Bekkers, « Intergenerational Transmission of Volunteering », *Acta Sociologica*, 50(2), 2007, p. 99-114.

25. Cécile Bazin, Jacques Malet (sous la direction de), *La France bénévole en 2016*. www.recherches-solidarites.org

26. Selon le ministère de l'Intérieur (<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/les-elus-municipaux/>), le département du Lot compte (en 2014) 4 053 élus pour une population de 173 758 habitants (recensement 2013), soit une proportion de 2,3 %.

D'après les réponses de nos enquêtés, 22 % d'entre eux ont au moins un parent bénévole. Les réponses des jeunes ruraux diffèrent de celles des urbains, avec une plus grande fréquence des réponses « ne sais pas » pour les ruraux (18 % contre 10 % pour les urbains), mais des proportions similaires de jeunes déclarant avoir (au moins) un de leurs parents bénévole (22 % et 23 % respectivement). Les mères des jeunes ayant un parent bénévole sont moins souvent employées et plus souvent au chômage ou ayant un statut indépendant. Les pères ne diffèrent pas en termes de catégorie socioprofessionnelle selon que le foyer compte au moins un bénévole ou pas. Autant pour les mères que pour les pères, nous observons une plus grande proportion de personnes ayant fait des études supérieures chez les bénévoles.

En ce qui concerne le fait que les parents soient élus municipaux, nous trouvons globalement 13 % des jeunes qui répondent avoir un parent élu, 80 % qui n'en ont pas. Ici encore, les jeunes ruraux répondent plus fréquemment ne pas savoir (7 % contre 3 % chez les urbains), mais ils répondent aussi plus souvent par l'affirmative que leurs congénères urbains (16 % contre 7 %). Les pères de jeunes déclarant avoir un parent élu sont moins souvent de statut employé et plus souvent de statut fonctionnaire ou indépendant que ceux des jeunes n'ayant pas de parent élu. Ils ont également plus souvent fait des études supérieures et ont moins souvent un diplôme inférieur au bac. Nous retrouvons ainsi un tableau assez typique tant du monde bénévole (marqué par un niveau d'étude plus important et le besoin de disponibilité des femmes) que du monde des représentants politiques, où c'est surtout le capital culturel des hommes qui est mis en avant.

Ces résultats montrent donc que les jeunes ruraux sont plus nombreux à déclarer avoir des parents élus ou connaître des élus parmi leurs proches. Nous pourrions alors imaginer qu'ils devraient être plus politisés. Au contraire, les réponses à l'item « *Je parle de politique avec mes parents* » démontrent qu'ils parlent moins de politique avec leurs parents que les urbains : seulement 29 % sont plutôt ou tout à fait d'accord avec l'affirmation, contre 40 % pour les jeunes urbains. Il en est de même pour les réponses à l'affirmation « *Je connais les opinions politiques de mes parents* » (51 % contre 59 %) et pour les réponses à « *Je pense avoir mes propres opinions politiques* » (40 % contre 49 %). La plus grande proximité des ruraux avec des élus ne se traduit donc pas dans ces dimensions politiques.

Afin de tester les effets de la socialisation sur la projection dans des fonctions de représentation d'une part, et dans le bénévolat d'autre part (variables à expliquer), nous avons procédé à des

analyses de régression logistique sur ces deux variables²⁷. Nous avons testé comme prédicteurs (variables explicatives) le sexe, le niveau de scolarisation (collège/lycée), la distinction rural/urbain, le fait d'avoir un parent élu, le fait d'avoir un parent bénévole, le fait d'avoir déjà été élu, et celui d'avoir déjà participé à l'organisation d'événements. En plus de l'âge, d'autres prédicteurs ont été sélectionnés parmi les réponses : le fait de parler politique avec ses parents, le sentiment de connaître leurs opinions politiques, le fait d'avoir une grande partie de sa famille sur le territoire, et enfin le sentiment que les jeunes se connaissent entre eux.

Les résultats montrent qu'autant pour la représentation que pour le bénévolat, le sexe est déterminant : les filles sont plus enclines à participer que les garçons et ce surtout pour le bénévolat. Le fait d'avoir déjà des expériences de participation (à l'organisation d'événements) contribue aussi à augmenter cette propension, tout comme le fait de parler de politique avec ses parents. Nous retrouvons la désaffection croissante avec l'âge pour les fonctions de représentation et de façon plus surprenante pour le bénévolat.

La socialisation primaire produit bien des effets différenciés puisque la représentation n'est influencée que par le fait d'avoir des parents élus et non par celui d'avoir des parents bénévoles, et que c'est l'inverse pour le bénévolat. Avoir déjà été élu renforce la propension à représenter les autres, et si la participation à des événements locaux contribue également à favoriser le désir de représentation, les statistiques montrent que son impact est plus important sur le bénévolat.

La socialisation politique primaire permet aux jeunes d'intérioriser des normes et des valeurs qui vont se traduire dans leurs pratiques citoyennes. Si avoir déjà participé à l'organisation d'événements renforce les chances de faire du bénévolat, la sphère intime²⁸ joue en outre un rôle à ne pas négliger puisque ces mêmes jeunes parlent plus facilement de « politique » avec leurs parents, leur entourage proche. On peut donc supposer que la synergie entre les interactions vécues dans la sphère privée et les expériences vécues dans la sphère publique a un effet catalyseur pour que ces « jeunes sans Cité » prennent place dans les espaces de citoyenneté qui s'ouvrent à eux.

27. Cette analyse n'est pas utilisée ici à des fins de validation d'un modèle prédictif, mais parce qu'elle permet de déterminer pour une variable dépendante quelles sont les influences respectives de multiples variables (de différentes natures, tant nominales qu'ordinales) en neutralisant leurs interrelations.

28. Anne Muxel, « La politisation par l'intime... », *op. cit.*

L'EFFET CATALYSEUR DES EXPÉRIENCES PERSONNELLES DE PARTICIPATION SUR LA VISIBILITÉ LOCALE ET SOCIALE

L'implication dans les événements locaux était abordée dans le questionnaire auto-administré par l'intermédiaire de deux items.

Au premier, « *Quand il y a un événement (fête, repas de village) là où je vis...* », les enquêtés pouvaient répondre : « *je participe à l'organisation* », « *je propose de donner un coup de main* », « *je donne un coup de main si on me le demande* », « *je n'ose pas proposer mon aide* », ou « *j'en profite mais je n'aide pas trop* ». En ce qui concerne cette implication dans les événements locaux, 32 % des jeunes disent participer à l'organisation, 38 % proposent de donner un coup de main, 39 % donnent un coup de main si on leur demande, 5,5 % n'osent pas proposer leur aide, 22 % en profitent sans aider. Les jeunes habitant dans des communes rurales sont significativement plus nombreux à participer à l'organisation (34 % contre 28 % chez les urbains), à proposer leur aide (40 % contre 34 %). Ils sont aussi plus nombreux à donner un coup de main si on leur demande (40 % contre 36 %) et moins nombreux à en profiter sans aider (21 % contre 25 %). Lors des événements de proximité, les difficultés liées à la mobilité sont réduites, ce qui facilite cette forme de participation. Cette implication permet d'acquérir du capital d'autochtonie²⁹ défini comme l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisés³⁰. De même, elle « met en visibilité » les jeunes, ce qui leur permet d'obtenir une forme de reconnaissance de leur valeur sociale, condition nécessaire selon Honneth³¹ à l'intégration dans la société.

La participation associative était questionnée aussi par l'item : « *Actuellement j'ai des responsabilités dans une association* », avec comme possibilité de réponse oui, non, et « *je ne comprends pas la question* ». Malgré la possibilité laissée aux jeunes de répondre qu'ils ne comprenaient pas (7 % des répondants l'ont fait), la question était peut-être trop ambiguë (après tout, se voir confier une tâche dans une association peut déjà être considéré comme une responsabilité). En tout cas, il y a sans doute eu un biais dans les réponses, puisque la proportion de jeunes qui auraient des responsabilités associatives est de 11 %, bien au-dessus des 4 % d'élus associatifs qui se sont signalés dans le questionnaire en face à face. Chez les lycéens, la

29. Jean-Noël Retière, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, 16(63), 2003, p. 21-43.

30. Nicolas Renahy, *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, 2010.

31. Axel Honneth, « La théorie de la reconnaissance : une esquisse », *Revue du MAUSS*, 23, 2004, p. 133-136.

fréquence des jeunes déclarant avoir des responsabilités est plus importante pour les ruraux que pour les urbains (15 % contre 10 %).

Ainsi, dans le contexte spécifique qu'est celui de la ruralité, les pratiques de citoyenneté en lien avec les héritages familiaux et les expériences personnelles de participation de jeunes ruraux dans des espaces de citoyenneté sont des facteurs sinon déterminants, en tout cas importants pour que ces « *jeunes sans Cité* » sortent de l'invisibilité locale et sociale. Elles permettent d'obtenir une reconnaissance sociale et ouvrent par voie de conséquence à des perspectives d'avenir positives. Toutefois, leur rareté, en lien avec la faible densité territoriale, ainsi que l'absence de politiques dédiées à la jeunesse dans les territoires ruraux constituent des obstacles auxquels cette jeunesse rurale est confrontée. Ces écueils, qui ne sont pas les seuls comme nous allons le voir à présent, peuvent balayer la promesse d'égalité des chances, un des principes de la République française à même de promouvoir la mobilité géographique et la reconnaissance sociale.

LES JEUNES LOTOIS : DES « JEUNES SANS CITÉ » À L'ÉPREUVE DE L'INVISIBILITÉ

Nous proposons, pour décrire les jeunes ruraux, le concept de « jeunes sans Cité » qui fait écho à l'expression « jeunes des cités ». La *Cité* dont nous parlons ici relève de deux acceptions. Premièrement, elle est conçue en référence aux grands ensembles urbains où l'expression « jeunes des cités » est désormais lourde de sens et de connotations. Si les sociabilités des jeunes ruraux peuvent être comparées à celles des « jeunes des cités » dans leur rapport à un groupe restreint peu ouvert sur l'extérieur, l'environnement physique et géographique dans lequel se déploient ces sociabilités est radicalement différent. L'habitat dans des maisons individuelles avec jardin, l'absence et l'éloignement des archétypes de la ville (centres commerciaux, pôles culturels, cinéma multiplexes, réseaux de transport en commun), l'absence et l'éloignement d'équipements de type skate-parks ou city-stades sont autant d'éléments qui privent les jeunes ruraux d'une Cité au sens des usages qui en sont faits et des modèles procurés par les médias, qui structurent et façonnent les cultures juvéniles.

Deuxièmement, la Cité est conçue comme un espace public et politique à l'intérieur duquel les citoyens peuvent, par leur participation, s'affirmer comme membres d'une collectivité politique

agissante³². Ainsi le partage de la *civitas*, la participation à égalité de droits, doit s'ouvrir à tous les membres de la société et en particulier aux jeunes. Or, en milieu rural, les jeunes disposent de moins d'espaces pour exprimer ce « droit de cité³³ ». En effet, les jeunes ruraux sont éloignés des instances de participation, les espaces de représentation comme les conseils municipaux de jeunes n'existent pas ou peu en milieu rural, les créations de « junior associations » ne sont pas légion non plus. Le même constat vaut pour les équipements socioculturels susceptibles d'héberger des formes de participation citoyenne (accueils jeunes, MJC ou centres sociaux). Même les possibilités d'exercer les fonctions de délégués de classe dans les collèges et lycées peuvent être compromises car des difficultés de mobilité peuvent freiner l'engagement (impossibilité à participer aux réunions en dehors des horaires de couverture des transports scolaires).

Le droit de cité participe de la visibilité des groupes sociaux dans l'espace public. Selon un rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale traitant de ce sujet, les jeunes ruraux souffrent d'invisibilité, concept qui peut se définir comme « un ensemble de processus, où interviennent des acteurs multiples, par lesquels un déni de reconnaissance des personnes aux divers niveaux de leur existence sociale peut affecter la profondeur, la durée et l'évolution de situations de pauvreté et d'exclusion³⁴ ». Cette mise à distance des jeunes ruraux s'opère par la difficile prise en compte au niveau local, en particulier par les adultes et par les élus, des potentialités de ces jeunes à s'inscrire en tant que citoyens actifs et parties prenantes de la gouvernance locale et des affaires publiques. Les adultes ne considèrent pas les jeunes ruraux comme susceptibles de participer aux activités existantes et futures du territoire, car ils anticipent leur potentiel départ en lien avec la poursuite d'études supérieures puis la recherche d'un emploi³⁵. Le sentiment éprouvé par les jeunes ruraux de ne pas être pris en compte au niveau local par les élus constitue une seconde source de leur invisibilité sociale. La posture des décideurs politiques concourt donc aux dynamiques réductrices ou productrices d'invisibilité. Or, engagement et citoyenneté dépendent en partie de la reconnaissance sociale qui repose sur la visibilité. En effet, l'invisibilité sociale se caractérise comme un déni de reconnaissance³⁶, la reconnaissance quant à elle offre

32. Christine Delory-Momberger, Bernard Friot, « Avoir droit dans la cité. Vulnérabilités et pouvoir d'agir », *Le sujet dans la cité*, 3, 2012, p. 29-33.

33. Étienne Balibar, *Droit de cité. Culture et politique en démocratie*, La Tour-d'Audoubert, Éditions de l'Aube, 1998.

34. Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, *L'invisibilité sociale : une responsabilité collective*, Paris, rapport de recherche, 2016.

35. *Ibid.*

36. Axel Honneth, « La théorie de la reconnaissance : une esquisse », *op. cit.*

la possibilité de participer à la vie sociale, politique et publique³⁷. L'individu peut faire le choix de se rendre visible ou non mais il ne peut pas choisir d'être reconnu ou non. Pour les jeunes ruraux, le manque subi de reconnaissance sociale se couple à une absence subie de visibilité. Ce phénomène est renforcé par l'absence de politiques dédiées à la jeunesse dans les territoires ruraux mais aussi par la faible densité de cadres, de sphères d'inclusion et de participation à la société propices à l'investissement de la *Cité* telle que décrite précédemment.

Nos jeunes enquêtés qui habitent dans une commune rurale au sens de l'Insee sont 2,4 % seulement à répondre vivre en appartement, 97 % vivent dans une maison, ils sont 82 % à déclarer disposer d'un jardin. Dans le Lot, les deux plus grandes villes (Cahors et Figeac) ont moins de 30 000 habitants, les grands ensembles y sont peu nombreux, et les immeubles dépassent rarement six étages. Il n'est donc pas étonnant de voir que même nos jeunes « urbains » sont seulement 11 % à vivre en appartement. Ainsi, la différence entre ruraux et urbains que nous faisons ici reste finalement assez peu contrastée par rapport à ce qui pourrait être observé dans d'autres départements ruraux.

L'item « *Un problème là où je vis, c'est qu'il n'y a pas de grand centre commercial* » reçoit un fort assentiment (62 %), qui est plus élevé chez les collégiens ruraux (64 % contre 50 pour les collégiens urbains). D'ailleurs une majorité (53 %) de nos répondants sont attirés par les grandes métropoles (et cela augmente du collège au lycée), et même si les jeunes ruraux le sont moins que les urbains, ils restent 50 % à y être attirés pour vivre, et seulement 31 % à en repousser l'idée. Pour ces derniers, nous pouvons nous demander si cette aversion est en lien avec le sentiment de ne pas se sentir à leur place dans un milieu urbain dont ils ignorent les codes et d'avoir ainsi peur d'être perçus aux yeux des autres comme des « ploucs ». Et pour les autres jeunes qui sont attirés par les grandes métropoles ? Ont-ils conclu que le territoire sur lequel ils vivent était à même de leur offrir peu de choix sur l'avenir et qu'il fallait de ce fait partir pour contrecarrer l'« *assignation à résidence* » qui intervient très tôt et de manière insidieuse³⁸?

Les jeunes interrogés sont donc bien « sans Cité » dans la première acception du concept, au sens des repères spatiaux, des réseaux de transports, de l'organisation des mobilités. La diffusion positive et dynamique du modèle urbain, opérée par les médias

37. Axel Honneth, « Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la "reconnaissance" », *Revue du MAUSS*, 23, 2004, p. 137-151.

38. Salomé Berlioux, Erkki Maillard, *Les invisibles de la République*, op. cit.

notamment, joue son rôle et attire les lycéens en premier lieu. Nous pouvons alors nous demander s'ils vivent l'espace rural comme un piège³⁹ dont la libération reposerait sur le départ pour les études ou l'emploi. Le faible accès des ruraux aux fonctions de représentation que nous allons développer maintenant illustre comment ils sont éloignés de la Cité dans sa seconde acception.

DES JEUNES RURAUX TIRANT MOINS BÉNÉFICE DU FAIT D'ÊTRE ÉLUS

Dans le questionnaire en face à face, la question : « *As-tu déjà été élu ou représentant ?* » explorait l'accès aux fonctions électives. L'enquêté pouvait répondre « *jamais* », « *une fois* », ou « *plusieurs fois* ». Plus de la moitié des jeunes (54 %) sont exclus de ces fonctions de représentation, alors que près d'un jeune sur 5 (20 %) a eu plusieurs mandats. Les élus en conseil de jeunes sont peu nombreux (5 % de l'échantillon). Pour le territoire cible, il existe certes un conseil régional jeunes et un conseil départemental jeunes, mais peu de communes se sont dotées d'un conseil de jeunes. Les élus associatifs sont encore moins nombreux (4 % des répondants). Il est beaucoup plus fréquent d'avoir été élu au sein de l'école (délégué de classe), ce que déclarent 41 % des jeunes. Habiter dans une commune rurale diminue l'accès aux fonctions de représentation : seulement 43 % des jeunes ruraux ont exercé au moins un mandat contre 49 % pour les urbains, et encore moins nombreux à en avoir exercé plusieurs (19 % contre 26 %).

Les jeunes ruraux sont donc effectivement moins souvent élus et détiennent moins de mandats. On peut penser que cela vient du fait qu'ils n'ont pas les espaces *ad hoc*. La faible densité des espaces ruraux est peu propice à la mise en place de conseils de jeunes par exemple.

Dans le second questionnaire (auto-administré), mentionner plusieurs mandats n'était pas possible, mais à la question « *As-tu déjà été délégué(e) de classe* », les enquêtés pouvaient choisir plusieurs réponses parmi « *Oui* », « *je me suis présenté(e) mais n'ai pas été élu(e)* », « *je ne me suis jamais présenté(e)* », « *ça ne m'intéresse(raït) pas* » « *ça m'intéresse(raït) mais je n'ose pas* ». La proportion de jeunes signalant avoir été délégué de classe est de 35 %, soit un pourcentage plus faible que dans le questionnaire précédent. Ceux qui se sont présentés mais n'ont pas été élus représentent 14 % des répondants et ceux qui ne se sont jamais présentés

39. Fabrice Escaffre, Mélanie Gambino, Lionel Rougé, « Les jeunes dans les espaces de faible densité... », *op. cit.*

représentent 35 %. Pour ces réponses, nous observons une évolution du collège au lycée dans le sens prévisible pour les élus (augmentation) et les non-élus (diminution), et une constance de la proportion de ceux qui ne sont pas candidats. La proportion de jeunes qui ont répondu ne pas être intéressés par cette fonction de délégué (33 %) est plus grande chez les garçons que chez les filles (36 % contre 30 %) ; elle augmente du collège au lycée (de 30 % à 35 %). La proportion de jeunes intéressés mais qui n'osent pas est significativement plus grande chez les filles (7 % contre 4 %) et diminue du collège au lycée (8 % contre 3 %).

En ce qui concerne le territoire d'habitation, les résultats corroborent les données présentées ci-dessus, les ruraux sont moins nombreux à avoir déjà été délégué (32 % contre 43 % pour les urbains) et plus nombreux à ne jamais avoir été candidat (37 % contre 32 %). La différence entre ruraux et urbains quant à la proportion de candidats non élus (15 % contre 12 %) n'est pas significative, pas plus que celle des intéressés qui n'oseraient pas (6 % contre 4 %).

Les jeunes ruraux, parce qu'ils sont géographiquement éloignés de leur lieu de scolarité, se retrouvent exclus des espaces de citoyenneté qui sont ouverts dans le cadre scolaire, et les problèmes de mobilité pourraient expliquer aussi pourquoi ils sont moins souvent candidats.

Dans le premier questionnaire, nous demandions aux jeunes à quel point ils se projetaient dans des fonctions de représentation avec l'item suivant : « *Si dans l'avenir on te désignait pour représenter les jeunes de ton territoire, accepterais-tu ?* » Chez les filles comme chez les garçons, et quel que soit l'âge, 1 jeune sur 5 est indécis, et les autres se répartissent de manière équitable entre l'acceptation (*sûr que oui* ou *peut-être que oui* : 41 %) et le refus (*sûr que non* et *peut-être que non* : 39 %). Les ruraux répondent un peu plus positivement. Lorsque le répondant a déjà été élu, quelle que soit l'instance, cela facilite sa projection dans des fonctions de représentation. En effet, ceux qui ont déjà été élus accepteraient plus facilement de représenter leurs pairs de manière très significative. Ceux qui n'ont jamais été élus sont 37 % à être sûrs de ne pas vouloir représenter leurs pairs. Cette proportion baisse à 29 % pour ceux qui ont été élus une fois, et à 23 % pour ceux qui ont été élus plusieurs fois. À l'inverse, seulement 9 % de ceux qui n'ont jamais été élus sont sûrs de vouloir représenter leurs pairs, et cette proportion augmente à 20 % pour ceux qui ont été élus une fois, et à 28 % de ceux qui ont été élus plusieurs fois.

Le même item figurait dans le questionnaire auto-administré. Il révèle une fréquence plus grande d'indécis (36 %) mais une

acceptation significativement plus grande chez les ruraux (34 % contre 29 % chez les urbains) et une moindre réticence (29 % contre 36 %). Ici encore, les jeunes « élus » se projettent plus facilement dans les fonctions de représentation (40 % accepteraient contre 28 % pour les « non élus »), cette différence est beaucoup plus importante chez les jeunes ruraux (44 % contre 29 %).

Les jeunes ruraux se projettent pourtant davantage que les urbains dans des fonctions de représentation, ce qui peut laisser penser qu'ils sont loin d'être désintéressés pour exercer leur droit de cité. Lorsqu'ils exercent des fonctions électives, ils s'y projettent encore plus que les autres dans le futur. Leurs projections ne sont donc pas entravées par des mécanismes d'autocensure (liés au sentiment d'être illégitime) restreignant le champ des possibles et faisant obstacle à la reconnaissance sociale.

Dans le questionnaire auto-administré, la projection dans la mobilité était testée par trois items pour lesquels les jeunes qui ont déjà été élus diffèrent fortement de ceux qui ne l'ont jamais été. À l'affirmation « *Je souhaiterais habiter près de là où je vis actuellement plus tard* », les jeunes « élus » sont moins nombreux que les non-élus à être en accord (24 % contre 35 %), et plus nombreux à être neutres (34 % contre 31 %) et en désaccord (43 % contre 34 %). Les résultats pour l'affirmation « *Pour rester vivre sur mon territoire, je serais prêt(e) à accepter de faire un travail qui me plaît moins* » vont dans le même sens, avec moins d'accord chez les élus (9 % contre 11 %), moins de neutres (15 % contre 20 %) et plus de désaccord (76 % contre 68 %) que chez les « non-élus ». De façon cohérente, pour l'affirmation « *Si j'ai la possibilité de trouver un bon travail ailleurs, ça ne me gênera pas de partir d'ici* », les « élus » sont plus nombreux à être en désaccord que les « non-élus » (76 % contre 68 %) et moins nombreux à être neutres (15 % contre 20 %) ou en accord (9 % contre 11 %). Avoir déjà été élu se traduit donc par une propension plus forte à la mobilité, en tout cas au niveau géographique.

POUR CONCLURE : QUELQUES PISTES POUR PENSER LA SORTIE DE L'INVISIBILITÉ

Rappelons tout d'abord la prudence nécessaire vis-à-vis de ces résultats reposant sur des données déclaratives venant des jeunes. La surestimation probable des responsabilités associatives des jeunes, ou des fonctions de représentation de leurs parents, montre que certains biais opèrent dans les réponses. Il serait intéressant de questionner à quel point ces comportements de participation sont normatifs et comment cela accentue le biais de désirabilité sociale.

Par ailleurs, nos comparaisons entre les jeunes ruraux et urbains reposent sur la classification des communes par l'Insee. Or, dans le Lot, les communes « urbaines » ne dépassent pas 20 000 habitants. Les conditions de vie de nos « urbains » restent bien éloignées de celles des jeunes des grandes agglomérations, et le contraste entre urbains et ruraux s'accroîtrait sans doute encore dans d'autres contextes.

Nos résultats démontrent que la socialisation primaire est à l'œuvre dans les comportements de participation. Les jeunes ruraux, bien qu'ils aient plus facilement accès à des modèles qui ont droit de cité (leurs parents ou leurs proches étant plus souvent élus), ne s'engagent pas plus. Nous faisons l'hypothèse que c'est parce qu'ils sont privés d'espaces de représentation, ce qui en fait des « *jeunes sans Cité* ». Les milieux ruraux sont-ils à même d'offrir les opportunités nécessaires à l'exercice de la citoyenneté des plus jeunes ? Le faible nombre de cadres, de sphères d'inclusion et de participation (travail, établissements scolaires, associations, infrastructures jeunesse...) et leur éloignement permettent mal aux 11-18 ans d'expérimenter les pratiques citoyennes classiques. Il est donc difficile pour ces jeunes de prendre place dans une *Cité* rurale dont la structure institutionnelle participe à leur invisibilité sociale, elle-même liée à une faible reconnaissance sociale.

Les expériences personnelles de participation dans des espaces de citoyenneté apparaissent être un facteur sinon déterminant, en tous les cas important pour que les jeunes ruraux sortent de l'invisibilité locale et sociale et obtiennent de la reconnaissance, pour qu'ils trouvent leur place. Fortement génératrices de perspectives de mobilité géographique, ces expériences leur ouvrent des portes pour « s'en sortir » en stimulant également leurs aspirations professionnelles. La participation citoyenne est propice à l'acquisition des divers capitaux (au sens bourdieusien) qui sont impliqués dans la mobilité sociale ascendante. Faciliter l'exercice de cette citoyenneté dans un contexte où elle n'est pas évidente paraît donc important pour contrecarrer la reproduction sociale dont les jeunes ruraux pourraient être victimes.

Le fait que les délégués de classe élus se projettent davantage dans des fonctions de représentation laisse à penser que tous ceux qui n'ont pas la possibilité de devenir délégués se trouvent de fait plus éloignés des cadres de participation. Or l'accès à ces fonctions se révèle être un déterminant, non seulement de la participation ultérieure, mais aussi de la mobilité géographique. L'école, en reproduisant les travers de la démocratie représentative, renforcerait les inégalités d'accès à la participation citoyenne, et ce de façon plus marquée encore pour les jeunes ruraux, contribuant à leur invisibilisation. Ainsi, pour permettre au plus grand nombre de

développer leurs capacités de participation, il faudrait que tous les jeunes puissent accéder à des fonctions citoyennes pour exercer leur réflexivité, leur esprit critique, et leur capacité à prendre la parole dans les espaces dédiés.

Pour répondre à cette problématique, l'intervention sociale et notamment les acteurs de l'éducation populaire ont des leviers permettant non seulement de créer les conditions propices à cette participation citoyenne, mais aussi de proposer des expériences de mobilité (camps, séjours, échanges européens et internationaux). En innovant dans les façons d'amener les jeunes à réfléchir sur leur place dans la Cité, l'intervention sociale est à même de créer des espaces de parole, de représentation et d'initiatives pour les jeunes. À la condition de veiller à la mixité sociale et générationnelle, elle peut contribuer à la reconnaissance de ces citoyens et leur permettre de sortir de l'invisibilité.

Par ailleurs, la vie associative dans les espaces ruraux doit également être soutenue, car elle ouvre aussi des espaces de participation. En considérant les jeunes comme une ressource, et en les impliquant dans la définition de projets qui les concernent au niveau local, elle peut permettre que le milieu rural devienne un laboratoire d'innovations pour ces jeunes qui participeraient à la rénovation d'une Cité dont ils auraient eux-mêmes dessiné les contours.